

Accord NAO Branche Caisse d'épargne 2025 **Le Syndicat Unifié-Unsa a tranché : c'est NON !**

Les termes de l'accord ouvert à la signature ne répondant pas aux attentes légitimes des salariés, notre organisation syndicale ne sera pas signataire dudit accord. Cette décision traduit l'échec d'une négociation mal engagée dès son ouverture, nos interlocuteurs s'appuyant alors sur la prétendue fragilité du Groupe BPCE pour mettre les deux pieds sur le frein... précaution qu'ils ne s'appliquent

Pouvoir d'achat

Si l'inflation connaît une diminution, la situant tout de même entre 1,6% et 2% pour 2024 selon les sources, la question de l'évolution du pouvoir d'achat demeure prégnante, y compris en Caisse d'épargne. A minima, l'employeur devrait assurer à chacun de ses salariés un pouvoir d'achat lui permettant de vivre décemment. Or dans nos entreprises, les difficultés financières rencontrées par certains collègues pour finir les fins de mois ne sont pas une lubie des organisations syndicales : c'est une réalité qui grandit !

Effet d'annonce trompeur

En proposant une augmentation générale de seulement 0,7% et sans plancher, les dirigeants des Caisses d'épargne ignorent ce point. En effet, si le cumul *Augmentation générale + Augmentations individuelles* leur permet d'afficher une revalorisation des salaires supérieure à l'inflation, il s'agit là d'un effet d'annonce reposant sur une moyenne alors que plus de la moitié de nos collègues devront se contenter de l'AG de 0,7%, sans mesure individuelle complémentaire.

Pourtant, avant cette annonce, le Syndicat Unifié-Unsa avait informé Béatrice Lafaurie, DRH Groupe, qu'il serait signataire d'un accord porteur d'une Augmentation générale de 1% assortie d'un plancher de 400 €, ainsi que des mesures proposées de revalorisation des salaires minimums conventionnels et de l'impact salarial en cas de promotion. Proposition non prise en compte...

Salariés pas reconnus

Cette politique des rémunérations dénote un profond écart avec l'engagement volontariste dont ces mêmes dirigeants font preuve quand il s'agit des investissements de développement de notre Groupe. Les résultats obtenus, s'ils peuvent certes souffrir de la conjoncture par rapport aux meilleures années connues, ne traduisent en rien un quelconque manque d'investissement des salariés. Limiter à 0,7% l'augmentation garantie à tous marque un manque flagrant de reconnaissance de nos employeurs à l'égard du personnel. Choquant, injuste et démotivant !

Prédiction à confirmer

En réponse à Béatrice Lafaurie, déclarant que ce niveau d'augmentation générale est bon et laisse les moyens aux entreprises pour conclure des accords lors des négociations salariales locales, les militants du Syndicat Unifié-Unsa porteront des revendications permettant aux employeurs de confirmer cette prédiction. Les salariés le méritent, les entreprises ont les moyens, alors il ne manque plus que la volonté.

Plus vite, plus haut, plus fort pour les salariés !

Tant que les dirigeants des Caisses d'épargne considéreront que la masse salariale est une charge et non pas un investissement, alors ils ne seront pas prêts à faire évoluer leur stratégie en matière de ressources humaines, de rémunération en particulier.

Avec notre *APPLI*, soyez toujours bien accompagné.e !

